Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202089-20251219-20251206-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 18

Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq le dix-huit décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de PLOUASNE dûment convoqué, se réunit en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DAUGAN Michel, Maire.

M. DAUGAN. SIMONET. Mmes. BOUCHET. DAUGAN. GESFEROIS. ROBERT. BORDEAU. PRECHOUX. MOMEUX. TIPPING. HOUITTE. M. GALLEE. BAZY. CRETTAZ. GALLAIS. HAMONET. CHATAIN. MENIER.

Absents excusés :
Yves BAZY (Pouvoir donné à Adrien MENIER)
Stéphanie ROBERT (Pouvoir donné à Alain GALLAIS)
Norbert SIMONET (Pouvoir donné à Bertrand GALLEE)

Date de la convocation :
Le 11 décembre 2025

Secrétaire : Bertrand GALLEE

Délibération n°06-12-2025 : Validation du devis de travaux pour le local D du hangar

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que le local D (PLM OFF ROAD) du hangar subit d'importantes fuites d'eau lorsqu'il pleut.

Pour y remédier, il a demandé un devis à l'entreprise qui était en charge des travaux de couverture au local A (Les Fourmis Soli'Terre).

Les travaux consistent à déposer une partie de la couverture et la charpente existante et à poser une nouvelle charpente couverte de bac acier.

Le devis s'élève à un montant de 25,855.14 HT, soit 31,026.17€ TTC hors évacuation des déchets d'amiante qui s'élève à 5,950.00€ HT, soit 7,140.00€ TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

- **VALIDE** le devis de dépose et de pose de la couverture et de la charpente pour un montant de 25,8755.14€ HT, soit 31,026.17€ TTC,
- **VALIDE** le devis d'évacuation des dechets d'amiante pour un montant de 5,950.00€ HT, soit 7,140.00€ TTC,
- **AFFIRME** que les crédits sont disponibles au chapitre 21 sur le budget 408 de 2025,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les devis mentionnés ci-dessus.

Fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Michel DAUGAN
Le Maire

Bertrand GALLEE
Le Secrétaire

MAIRIE DE PLOUASNE Côtes-d'Armor

Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 19/12/2025
Publié ou notifié le : 19/12/2025